

**CORRIGÉ**

## Le Parlement à l'œuvre : le Sénat



Ces personnes sont nommées par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre. Elles représentent les provinces et les territoires du Canada.

**LES SÉNATEURS**

Le premier ministre nomme ce sénateur, qui est chargé de présenter les projets de loi du gouvernement au Sénat.

**LE REPRÉSENTANT DU  
GOUVERNEMENT AU SÉNAT**

Ce sénateur est le chef du plus grand parti du Sénat parmi tous ceux qui ne sont pas au pouvoir.

**LE LEADER DE L'OPPOSITION  
AU SÉNAT**

Ce sénateur supervise les débats et facilite les travaux du Sénat. Il est nommé par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre.

**LE PRÉSIDENT DU SÉNAT**

Cette personne voit au bon fonctionnement du processus législatif et supervise les services législatifs offerts par le Sénat.

**LE GREFFIER DU SÉNAT ET  
GREFFIER DES PARLEMENTS**

Cette personne a plusieurs fonctions cérémonielles et administratives. Il dirige notamment le défilé du Président, qui ouvre chaque séance, et voit à la sécurité du Sénat.

**L'HUISSIER DU BÂTON NOIR**